

N°DEC-2024-107

DÉCISION DU MAIRE

LOCATION D'UNE SCÈNE, D'UN MUR LED ET D'UNE SONORISATION AVEC INGÉNIEUR SON, DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT « VIVRE LES JEUX À BONNEUIL », DU 15 JUILLET 2024 AU 12 AOÛT 2024

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2024-36 du Conseil Municipal du 4 avril 2024 modifiée, portant budget 2024 ;

VU le projet de contrat avec MOSAIC SCENIC - 10 avenue Georges Brassens 94470 BOISSY-SAINT-LEGER ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé la location d'une scène, d'un mur LED, d'une sonorisation avec ingénieur son ainsi que du matériel nécessaire à la diffusion des Jeux Olympiques 2024, dans le cadre de l'évènement « Vivre les jeux à Bonneuil », du 15 juillet 2024 au 12 août 2024.

Article 2 : Il est retenu pour ce faire MOSAIC SCENIC, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 99 450 €.

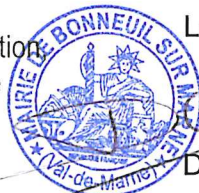
Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 18 juin 2024.

Pour le Maire par délégation
la 1ère Adjointe au Maire
Virginie DOUET-



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le **20 JUIN 2024**
Et de sa publication le **20 JUIN 2024**

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS

